

## LE PARRAINAGE A L'AMAP REDON ...C'est si simple !

### REGLES DE BASE:

Devient Parrain Tout **Amapien\*** apporteur d'un nouveau membre (son ou sa Filleul(le)

**\* (par souci de déontologie, les membres du bureau, organisateurs ou initiés sont naturellement exclus des possibilités de Parrainage)**

Pour tous les autres membres : Dès lors que le (la) Filleul(e) a été accepté(e) par le collectif, s'est engagé(e) par Adhésion à l'AMAP, est à jour de sa cotisation annuelle et du (des) contrat(s) Producteur(s) :

Le Parrain se voit récompensé :

**Gratuité de sa cotisation annuelle AMAP POUR L'ANNEE SUIVANTE (quel qu'en soit le montant) 1 Bon cadeau lui est remis à cet effet (il présentera ce bon agraffé à sa fiche d'adhésion à l'occasion du renouvellement annuel des adhésions et contrats) et en plus 1 panier cadeau global au choix de 20€ (légumes, produits laitiers, ou divers \* voir liste) ...à définir et livrable sous 15 jours.**

Cas de "multi Parrainages":

**1 Parrain peut avoir plusieurs filleuls au cours de la même année**

**Dans ce cas, il se voit récompensé d'1 panier cadeau au choix d'une valeur de 20€ par filleul supplémentaire.**

**Pour le Filleul : 1 panier cadeau "global" au choix, d'1 valeur de 20€ (légumes, produits laitiers, ou divers \* voir liste) à définir.**

**Nota: Le Filleul peut à son gré devenir à son tour Parrain dès qu'il en a l'opportunité...**

Les « BONS CADEAUX » PARRAINS, **EXEMPLES\*** :

Bon cadeau « **Producteur** » au choix \* parmi :

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION :

**- Maraîchage - Pain - Laitiers Vache - Laitiers Chèvre - Miel - Pâtes & Farines -**

**SPECIMENS :**

**AMAP REDON PARRAINAGE**  
**BON POUR 1 COTISATION ANNUELLE GRATUITE**  
(à joindre à votre prochaine fiche d'adhésion annuelle)

Ce bon d'une valeur de **10€** est à l'usage exclusif de :

Famille « Parrain » Mr /Mme :

À l'occasion du Parrainage de son Filleul :

Famille « Filleul » Mr / Mme :

Enregistrée à l'AMAP le :

Bon pour accord ( Visa du Trésorier) :

**AMAP REDON PARRAINAGE**  
**BON POUR 1 Panier Cadeau**  
( à remettre au producteur de votre choix \* lors de votre commande)

Ce bon d'une valeur de **20€** est à l'usage exclusif de :

Famille « Parrain » Mr /Mme :

À l'occasion du Parrainage de son Filleul :

Famille « Filleul » Mr / Mme :

Enregistrée à l'AMAP le :

Bon pour accord ( Visa du Trésorier) :

Les « BONS CADEAUX » FILLEULS :

Bon cadeau « **Producteur** » au choix \* parmi :

**- Maraîchage - Pain - Laitiers Vache - Laitiers Chèvre - Miel - Pâtes & Farines -**

**AMAP REDON PARRAINAGE**  
**BON POUR 1 Panier Cadeau**  
( à remettre au producteur de votre choix \* lors de votre commande)

Ce bon d'une valeur de **20€** est à l'usage exclusif de :

Famille « Filleul » Mr / Mme :

Enregistrée à l'AMAP le :

Parrainée par la Famille :

pour accord ( Visa du Trésorier) :

**\*Seuls les bons remplis, datés et signés du trésorier sont valables**